Cabinet du Premier Ministre,
Ministre de l'Economie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

A la cérémonie de lancement de la Campagne pour Accélérer la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA)

Jeudi 11 juillet 2013

- **Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de la Santé du Bénin, du Cap Vert, du Niger et du Sénégal ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des agences des Nations Unies et des Institutions de coopération bilatérale et multilatérale ;**
- **Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;**

- **Monsieur le Préfet d'Abidjan, représentant le Corps Préfectoral ;**
- **Mesdames et Messieurs les Maires des Communes d'Abidjan et de Bingerville ;**
- **Messieurs les Chefs coutumiers et religieux ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;**
- **Mesdames et Messieurs les professionnels de la Santé ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer ma profonde gratitude et mes salutations déférentes à **Madame Dominique OUATTARA**, Première Dame de Côte d'Ivoire, Présidente Fondatrice de Children of AFRICA, dont la présence distinguéedans cette enceinte ce matin, rehausse cette cérémonie d'un éclat tout particulier.

Madame la Première Dame,

Votre présence à cette cérémonie confirme éloquemment votre grand attachement au bien-être de vos sœurs, de vos filles et des enfants de Côte d'Ivoire.

Nous en voulons pour preuve, entre autres, la pose de la première pierre de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville d'un coût global évalué à **6 milliards de FCFA**, dont 70 % des financements ont été déjà mobilisés par votre Fondation.

A cela s'ajoute votre participation à la visite d'Etat que le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, vient d'achever dans le District des Savanes, où à l'instar des autres Régions où vous êtes passée, vous avez eu **une attention toute particulière et toute généreuse pour les femmes et les enfants**.

Vos importants dons dans les hôpitaux et centres de santé ont réjoui les populations et redonné la joie de vivre à bon nombre de nos concitoyens.

C'est pourquoi, je voudrais encore une fois ce matin, vous remercier très vivement **pour votre grande générosité et l'attention toute maternelle** que vous avez pour le bien-être de nos braves populations.

Je voudrais également saluer et remercier l'ensemble des personnalités ici présentes, qui ont accepté de s'associer à cette cérémonie de lancement de la Campagne **pour Accélérer la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique**, qui comme nous le savons tous, nécessite la parfaite implication de toutes les forces vives de notre pays, et des amis de la Côte d'Ivoire, pour sa parfaite réussite.

Madame la Première Dame ;

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au moment même où nous lançons cette campagne, des femmes meurent en couche dans le monde et en Afrique **358 000** femmes meurent en couches tous les ans dans le monde, dont **53%** pour le seul continent Africain.

En Côte d'Ivoire, on estime, selon les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS III 2011-2012) **à 614,** le nombre de décès maternel par an pour **100 000** naissances vivantes.

Cette situation n'est acceptable par aucune conscience humaine, surtout à l'heure où la technologie, les acquis de la recherche et le savoir-faire pour la sauvegarde des vies existent.

C'est pour cette raison que le Gouvernement entend prendre toute sa place dans la mise en œuvre de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA), lancée en **mai 2009**, par l'Union Africaine, dans le prolongement des priorités fixées dans le Cadre d'orientation 2005 de l'UA pour la promotion de la Santé et des Droits, en matière de la Sexualité et de Reproduction en Afrique.

Je suis donc heureux de constater qu'à compter de ce jour, **la Côte d'Ivoire fait partie des quarante (40) pays africains** ayant procédé au lancement de la CARMMA au plan national.

Je tiens à cet égard, à féliciter Madame le Ministre de la Santé et de la Lutte contre le SIDA, ainsi que l'ensemble des acteurs qui ont permis l'organisation de cette rencontre, au nom de S.E.M Alassane OUATTARA, Président de la République.

C'est pour moi également, le lieude rassurer l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette importante initiative, de la totale disponibilité du Gouvernement ivoiriensous la haute égide du Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, à orienter ses actions en direction **des quatre (4) grands axes du programme**, à savoir :

1. s'appuyer sur les efforts déjà existants, en particulier sur les meilleures pratiques,

2. produire et communiquer des données sur les taux de décès maternels et néo-natals,
3. accroître l'engagement politique et la mobilisation des ressources nationales en faveur de la santé maternelle et néo-natale,

4. accélérer les actions, afin de réduire la mortalité maternelle et infantile en Afrique.

D'ores et déjà, je puis indiquer que dans le cadre du Programme National de Développement Sanitaire (PNDS 2012-2015), le Gouvernement, sur instructions de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**,

a adopté un important projet d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néo-natale en Côte d'Ivoire, conformément aux objectifs 4 et 5 du Millénaire pour ledéveloppement.

L'objectif de ce projet est de réduire le nombre de décès maternels d'environ **70 %,** sur la période **2013 à 2015**.

D'un coût global de **85,6 milliards de FCFA**, ce programme devrait notamment permettre :

- d'étendre l'offre de service de planificationfamiliale pour un coût de **15,8 milliards de FCFA** ;
- d'améliorer l'accès aux soins obstétricaux et néonatals d'urgence pour un coût de **47,3 milliards de FCFA** ;

- d’améliorer la surveillance et le suivi de la mère et de l’enfant postpartum (après l’accouchement), pour un coût de **17,7 milliards de FCFA**.

Ce programme bénéficied’un financement des agences du système des Nations Unies pour un montant de **38,5 milliards de FCFA,** signe de sa crédibilité et de sa pertinence.

De façon plus générale, et comme vous le savez tous, le Président de la République a fait de la Santé des Ivoiriens, une de ses priorités. En témoigne les initiatives fortes qu’il a bien voulu faire prendre, notamment :

- la décision de la gratuité ciblée des soins;

- la réhabilitation des services techniques desHôpitaux Généraux, l’acquisition

d'ambulanceset de groupes électrogènes, la fourniture de médicaments et de kits de maternité, l'équipement du SAMU etc…, au titre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) ;

- la réforme de la Pharmacie de la Santé Publique (PSP) ;

- l'amélioration des conditions de vie des personnels de la Santé, à travers le relèvement indiciaire de leurs traitements;

- la mise en œuvre prochaine de la Couverture Maladie Universelle ;

- et enfin, la décision de faire de l'année 2013, l'année de la SANTE.

Excellences ;

Mesdames et Messieurs,

La vision du Président Alassane OUATTRA, est celle **d'un système de santé performant et accessible à l'ensemble de nos concitoyens**, condition sine qua non de l'atteinte de nos objectifs, en matière de développement économique.

L'objectif majeur de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent en 2020** », ne sera réalisé qu'avec des Ivoiriennes et des Ivoiriens en bonne santé, capables de prendre leur part d'efforts dans la reconstruction de notre pays. « **Mens sana in corporesano** ». Oui un esprit sain dans un corps sain.

Dans cette optique, la santé de la mère et de l'enfant sera une préoccupation constante du

Gouvernement ivoirien, surtout en cette année 2013, **décrétée par le Président de la République, année de la Santé**.

Il s'agit avant tout, de préserver la vie de celles qui donnent la vie, et de ceux qui constituent l'avenir de notre Nation.

C'est sur cet engagement que je voudrais clore mon propos, en souhaitant plein succès à la Campagne pour la Réduction de la MortalitéMaternelle en Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention.